



Paris, le : - 9 JUL. 2014

Note à l'attention deMesdames, Messieurs les chefs de CAS et CASPE
Mesdames, Messieurs les chefs de bureau
S/C de Mesdames et Messieurs les Sous-directrices et Sous-directeur

Objet : Plan Canicule et recommandations en cas de fortes chaleurs

P.J. : 3

Depuis le 1^{er} juin et jusqu'au 31 août 2014, la Ville de Paris se situe au niveau 1 (veille saisonnière) du Plan Canicule. Les conditions météorologiques pourraient le cas échéant conduire à ce que le niveau 2 du Plan Canicule (mise en garde et action) soit déclenché par la Préfet de police de Paris.

Dans ce contexte, je souhaite vous rappeler les principales recommandations à destination des personnels de la DASCO. En effet, les fortes chaleurs peuvent poser problème aux agents en activité mais aussi constituer un facteur aggravant pour l'état de santé des personnes présentant un état physiologique ou pathologique particulier (maladies, prise de médicaments, etc....).

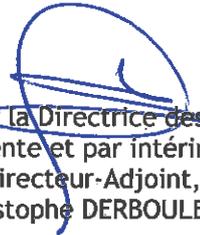
C'est pourquoi, je vous invite à communiquer aux agents placés sous votre autorité les règles sanitaires et de premiers secours à respecter lors des épisodes de fortes chaleurs (cf. annexe jointe sur les premiers secours) ainsi qu'un document qui pourra vous aider dans la sensibilisation de vos personnels et être affiché dans l'ensemble des locaux (cf. annexe jointe sur les bons réflexes en cas de fortes chaleurs).

S'agissant des personnels d'animation, des consignes spécifiques ont été élaborées et vont être diffusées par la Sous-direction de l'action éducative et périscolaire. Elles sont jointes en annexe.

Par avance, je vous remercie de votre collaboration quant à la diffusion de ces consignes et la mise en œuvre des mesures préventives qui permettent de contribuer à limiter pour les agents et les enfants et adolescents les conséquences sanitaires lors des fortes chaleurs.

En cas d'épisode caniculaire, la cellule de gestion de crise sera animée, selon la période, par Atman HAJOUAI (du 7 juillet inclus au 25 juillet inclus), par Anne PRUGNAUD (du 28 juillet inclus au 1^{er} août inclus) ou par Bruno RAVAIL (à partir du 4 août). Les signalements d'incidents ou de difficultés devront se faire en utilisant sur outlook la liste de diffusion .DASCO Canicule.

Je vous rappelle à toutes fins utiles que les informations sur les consignes en cas de canicule ont également été mises en ligne sur l'intranet de la Ville de Paris, dans l'onglet DASCO, en cliquant successivement dans « Ressources humaines », puis « Santé et sécurité au travail », puis « Procédures », puis « Canicule ».



Pour la Directrice des Affaires Scolaires
Absente et par intérim,
Le Directeur-Adjoint,
Christophe DERBOULE

ANNEXE

PREMIERS SECOURS

Dans tous les cas si la personne est consciente :

- elle doit être réhydratée,
- elle doit être mise en situation de repos dans un endroit frais et ventilé.

Effets sur la santé sans conséquences graves

	La survenue/les signes	Les mesures à prendre
Crampes de chaleur	<ul style="list-style-type: none"> - Survient après l'effort prolongé - Sudation, température normale - Personne consciente - Sans gravité 	<ul style="list-style-type: none"> - Repos dans un endroit frais et ventilé - Et hydratation du sujet : faire boire le sujet et ajouter du sel (1/4 de cuillerée à café dans 250 ml d'eau)
	Remarque : après ces mesures, l'évolution doit être rapidement favorable	

Effets sur la santé pouvant avoir des conséquences graves

- 1- faire appel à des personnes qualifiées pour les premiers secours (médecins, infirmières, sauveteurs secouristes, pompiers, ...)
- 2- appeler le SAMU (0)15 ou les pompiers (0)18 ou le (0)112

	La survenue/les signes	Les mesures à prendre
Syncope de chaleur	<ul style="list-style-type: none"> - Survient soit après une longue période d'immobilité ou après l'arrêt d'un travail pénible - Température normale ou modérément élevée < 38.5°C - Visage pâle, peau froide et moite ou chaude et sudation - Perte de conscience brève (< à 2 minutes) - Gravité modérée : intolérance à la chaleur 	<ul style="list-style-type: none"> - maintenir la personne en position couchée et relever les jambes par rapport au cœur, - la mettre en position latérale de sécurité, - la déplacer dans un local frais et ventilé, - lui proposer des boissons fraîches.
Epuisement thermique	<ul style="list-style-type: none"> - Survient progressivement ou rapidement lors d'un effort physique intense - Sudation présente - Maux de tête, vertiges, nausées, irritabilité, pas de perte de conscience - Température élevée > 38.5°C - Gravité moyenne 	<ul style="list-style-type: none"> - Repos couché dans un local frais avec réhydratation par des boissons fraîches, - Refroidissement modéré en mouillant et en ventilant le sujet.
Coup de chaleur	<ul style="list-style-type: none"> - Survient chez les sujets sédentaires, non acclimatés à la chaleur ou lors d'un effort physique intense - Céphalée, étourdissements, atonie ou fatigue - Peau chaude et sèche - Désorientation, agitation ou confusion ; hallucinations, convulsions, nausées, perte de conscience - Température très élevée > 40.6°C - Gravité : sévère, risque de décès 	<ul style="list-style-type: none"> - Refroidir la personne le plus rapidement possible : <ul style="list-style-type: none"> ❖ La placer dans un endroit frais et bien aéré, ❖ Déshabiller complètement la personne, ❖ L'asperger de façon continue avec de l'eau, ❖ La ventiler, ❖ Si possible, lui frictionner le cou, les aisselles, et la région inguinale avec de la glace.

Source INRS : Extrait de la Ligne Directrice n°7 « Recommandations concernant l'organisation du travail en cas de canicule » - mise à jour mai 2011



Les bons réflexes en cas de fortes chaleurs



Protégez-vous de la chaleur



- Fermez les volets et les rideaux existants des façades exposées au soleil
- Maintenez les fenêtres fermées
- Évitez les sorties et les activités physiques aux heures les plus chaudes
- Si vous devez sortir, restez à l'ombre. Portez un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples.



Rafrâchissez-vous



- Humidifiez-vous le corps plusieurs fois par jour (brumisateurs, gant de toilette ...)
- Buvez le plus possible, même sans soif : eau, jus de fruit ...
- Ne consommez pas d'alcool



Réorganisez le travail

En accord avec votre supérieur hiérarchique :

- Adaptez les horaires qui permettent une diminution de l'exposition à la chaleur
- Réduisez les efforts prolongés
- Profitez des aménagements d'horaires éventuellement proposés



Signes d'alerte



- Soyez attentifs à tout signe tel que : grande faiblesse, grande fatigue, étourdissements, vertiges, nausées, vomissements, crampes musculaires ...
- Demandez de l'aide si la chaleur vous met mal à l'aise



ATTENTION ! Il peut s'agir du début d'un coup de chaleur
Faire appel aux secours si nécessaire